





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-182**

Séance publique du

12 octobre 2020

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20201012- lmc1180324-DE-1-1
Date de signature : 15/10/2020
Date de réception : jeudi 15 octobre 2020
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUES POUR LA VILLE D'AIX EN
PROVENCE (5 LOTS) - AUTORISATION DE SIGNATURE.**

Le 12 octobre 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/10/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Agnès DAURES à Monsieur Pierre SPANO, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Laurence ANGELETTI, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Françoise COURANJOU.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Louis VINCENT.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Solène TRIVIDIC donne lecture du rapport ci-joint.



DEPARTEMENT OPERATIONS
JURIDIQUES COMPLEXES ET
CONTROLE ET SUIVI DES
PROCEDURES CONTENTIEUSES
Direction de la Commande Publique

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12 OCTOBRE 2020

Nomenclature : 1.7
Actes speciaux et divers

RAPPORTEUR : Madame Solène TRIVIDIC

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHE DE MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUES POUR LA VILLE D'AIX EN PROVENCE (5 LOTS) - AUTORISATION DE SIGNATURE.- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Une procédure d'appel d'offres a été lancée pour la passation de cinq marchés publics portant sur des prestations de maintenance multi techniques pour plusieurs bâtiments de la Ville d'Aix en Provence.

Les prestations sont réparties en 5 lots décomposés comme suit :
LOT 1 - Maintenance des équipements et installations techniques du Musée Granet et de ses annexes ;
LOT 2 - Maintenance des équipements et installations techniques des archives municipales Michel Vovelle ;
LOT 3 - Maintenance des équipements et installations techniques du Conservatoire de Musique ;
LOT 4 - Maintenance des équipements et installations techniques du Stade Maurice David ;
LOT 5 - Maintenance des équipements et installations techniques de la Cité du Livre.

Les marchés sont passés à prix global et forfaitaire, à l'exception du lot 1 qui fait l'objet d'un prix mixte : une partie à prix global et forfaitaire et une partie à bons de commande dans la limite de 50 000 € HT définie sur la durée du marché.

Chaque marché est conclu à compter du 1^{er} décembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2024.

Conformément à la réglementation en vigueur, un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 29 avril 2020 au BOAMP, au JOUE et au Profil acheteur AWS.

Cet avis a été publié au BOAMP et sur le Profil acheteur AWS de la Ville le 1^{er} mai 2020 et au JOUE le 4 mai 2020.

Cette consultation était entièrement dématérialisée : le dossier de consultation des entreprises était exclusivement disponible sur le profil acheteur de la Ville d'Aix-en-Provence. Le dépôt des offres s'est fait uniquement via le profil acheteur de la Ville d'Aix-en-Provence.

La date limite de remise des plis était fixée au lundi 15 juin 2020 à 12h00.

A cette date, le Service gestion de la commande publique de la Ville d'Aix en Provence a enregistré 4 plis dématérialisés.

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

- 1- Prix des prestations..... 60%
- 2- Valeur Technique..... 40 %

Les variantes à l'initiative des candidats et du pouvoir adjudicateur n'étaient pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle ou solution alternative n'étaient prévues.

Au cours de la séance du jeudi 17 septembre 2020, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont, au vu du rapport d'analyse des offres, décidé de retenir comme offres économiquement les plus avantageuses celles présentées par :

-Lot 1 : Groupement MAINTENANCE THERMIQUE (mandataire) / SANTERNE pour un prix global et forfaitaire de 977 288,64 € HT, soit 1 172 746,37 € TTC et pour un montant maximum de 50 000 € HT défini sur la durée du marché ;

-Lot 2 : Groupement MAINTENANCE THERMIQUE (mandataire) / SANTERNE pour un prix global et forfaitaire de 336 479,75 € HT, soit 403 775,70 € TTC ;

-Lot 3 : Société SNEF pour un prix global et forfaitaire de 223 261,60 € HT, soit 267 913,92 € TTC ;

-Lot 4 : Groupement MAINTENANCE THERMIQUE (mandataire) / SANTERNE pour un prix global et forfaitaire de 519 296,81 € HT, soit 623 156,17 € TTC ;

-Lot 5 : Société MAINTENANCE THERMIQUE pour un prix global et forfaitaire de 80 640 € HT, soit 96 768 € TTC.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer les cinq marchés et tous les documents s'y rapportant, avec les sociétés précitées ainsi que les éventuels avenants.

DL.2020-182 - MARCHE DE MAINTENANCE MULTI-TECHNIQUES POUR LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE (5 LOTS) - AUTORISATION DE SIGNATURE.-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»